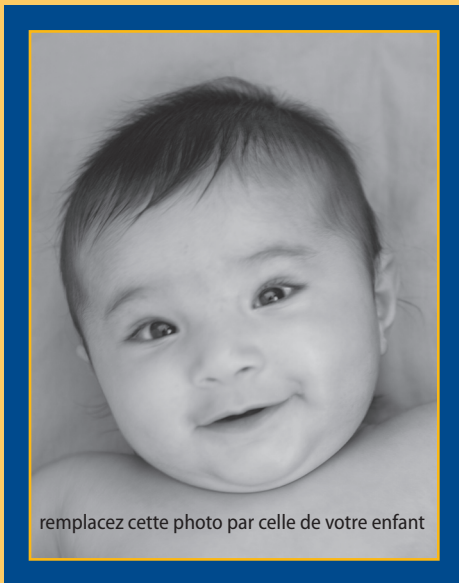


Passeport santé de l'enfant



Nom de l'enfant

Utilisez ce passeport pour enregistrer des renseignements de santé importants. Gardez-le dans un endroit sûr pour consultation future.

Nom du Parent/Tuteur

Numéro de téléphone

Médecins et unité sanitaire

Unité de santé publique

Numéro de téléphone

Nom du médecin

Numéro de téléphone

Le Ministry of Health (ministère de la Santé) de la Colombie-Britannique encourage les parents à :

Visiter leur unité de santé publique.

Lire ces divers guides destinés aux parents :

- Baby's Best Chance (en anglais)
www.health.gov.bc.ca/cpa/publications/babybestchance.pdf
- Toddler's First Steps (en anglais)
www.health.gov.bc.ca/cpa/publications/firststeps.pdf

Demander leur copie du Guide Santé de la Colombie-Britannique (en français).

- www.bchealthguide.org/healthguidefrench.stm
- Appelez la ligne d'information sans frais au 1 800 465-4911

Consulter les fiches santé de la Colombie-Britannique (de nombreuses fiches sont offertes en français).

- www.bchealthguide.org/healthfiles/index.stm

Appeler le service de la BC NurseLine (ligne d'assistance infirmière), accessible 24 heures par jour, pour toute question touchant la santé.

- Région de Vancouver : 604 215-4700
Sans frais pour le reste de la C.-B. : 1 866 215-4700
Sans frais pour les personnes sourdes et malentendantes :
1 886 889-4700
- Pharmacien de garde, tous les jours, soirs et nuits, de 17 h à 9 h le lendemain. Des services d'interprètes sont disponibles dans plus de 130 langues.

Appelez la ligne Dial-A-Dietitian, pour toute question sur la nutrition.

- www.dialadietitian.org
- Région de Vancouver : 604 732-9191
Sans frais pour le reste de la C.-B. : 1 800 667-3438

Renseignements sur la naissance

Nom de l'enfant : _____

Garçon Fille Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Nom du médecin/de la sage-femme : _____

Durée de la grossesse (nombre de semaines) : _____

Poids à la naissance : _____

Périmètre crânien : _____

Taille : _____

Congé de l'hôpital : _____ Date : _____

Poids : _____

Il est conseillé de toujours présenter ce passeport santé au médecin lorsque votre enfant se fait vacciner. Conservez-le précieusement, votre enfant aura besoin de son carnet de vaccination lorsqu'il sera plus âgé.

Suivi de la croissance de votre enfant

- Il est important de surveiller la croissance de votre enfant à l'aide d'un diagramme de croissance.
- Adressez-vous à l'unité de santé publique la plus près de chez vous ou à votre médecin pour obtenir un diagramme de croissance, apprendre comment en interpréter les résultats et pour savoir à quelle fréquence peser et mesurer votre enfant.

Fiche de croissance

Date (a/m/j)	Poids	Taille	Périmètre crânien
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

La vaccination de votre enfant

En quoi consiste la vaccination ?

Injection, immunisation ou injection ou vaccin de rappel sont d'autres termes utilisés pour désigner la vaccination. Le vaccin protège contre les maladies causées par des germes tels que les bactéries et les virus. Les vaccins peuvent aider l'organisme de votre enfant à produire les anticorps nécessaires pour combattre les maladies. Les enfants ont besoin de divers vaccins, qui leur sont administrés à divers stades de leur vie, et ce, dès l'âge de deux mois.

Quelles maladies les vaccins aident-ils à prévenir ?

Les vaccins aident à prévenir les maladies suivantes : la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio, la méningite suivant une infection causée par *Haemophilus influenzae* de type b, l'influenza (la fameuse « grippe »), la varicelle, les infections pneumococques (y compris certains types de méningites et infections du sang, des oreilles et des poumons). Sans ces vaccins, votre enfant pourrait tomber gravement malade.

Les vaccins sont-ils sûrs ?

Les vaccins sont très sûrs. Les réactions à la plupart des vaccins se limitent à une légère fièvre ou à une douleur légère dans la zone du bras ou de la jambe où le vaccin a été administré. Les effets secondaires sont temporaires et peuvent être atténués. Ces réactions durent peu de temps et peuvent être traitées aisément. Les réactions plus graves sont extrêmement rares.

N'oubliez pas que si votre enfant contracte une des maladies ci-dessus, les risques auxquels il est exposé sont beaucoup plus grands que ceux de subir une réaction grave à un vaccin.

Qu'est-ce que le consentement éclairé à la vaccination ?

Un consentement éclairé, c'est l'autorisation que vous, ou le tuteur de votre enfant, devez donner au personnel médical avant que les vaccins soient administrés. Donner votre consentement éclairé signifie :

- que l'on vous a pleinement informé des avantages et des risques que comportent les vaccins, des réactions possibles et de toute raison médicale susceptible de faire en sorte que le vaccin ne puisse être administré à votre enfant ;
- que vous avez bien compris cette information ;
- que vous avez eu la possibilité de poser des questions au besoin ; et
- que vous donnez votre autorisation afin que les vaccins soient administrés.

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Pour plus de renseignements sur la vaccination, appelez votre infirmière de la santé publique, votre médecin ou le service de la BC NurseLine. Vous pouvez aussi consulter le guide Toddler's First Steps (en anglais seulement), le BC HealthGuide (en français) ou les fiches santé de la Colombie-Britannique (de nombreuses fiches sont offertes en français), ou visiter le www.immunizebc.ca (en anglais seulement).

Il est important que votre enfant soit vacciné à temps afin qu'il bénéficie de la meilleure protection possible contre des maladies infantiles graves.

Calendrier de vaccination et vaccins administrés

Le calendrier de base pour les vaccins peut changer. Consultez votre médecin ou votre infirmière en santé publique ou appelez la BC NurseLine si vous avez des questions.

N'oubliez pas de faire vacciner votre enfant selon le calendrier établi!

2 mois - 1^{re} série de vaccins

Date (a/m/j)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, Haemophilus influenzae de type b (Hib) | _____ |
| <input type="checkbox"/> Hépatite B | _____ |
| <input type="checkbox"/> Vaccin conjugué contre le pneumocoque | _____ |
| <input type="checkbox"/> Vaccin conjugué contre le méningocoque de type c | _____ |

4 mois - 2^e série de vaccins

Date (a/m/j)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, Haemophilus influenzae de type b (Hib) | _____ |
| <input type="checkbox"/> Hépatite B | _____ |
| <input type="checkbox"/> Vaccin conjugué contre le pneumocoque | _____ |

6 mois - 3^e série de vaccins

Date (a/m/j)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, Haemophilus influenzae de type b (Hib) | _____ |
| <input type="checkbox"/> Hépatite B | _____ |

12 mois - 4^e série de vaccins**Date (a/m/j)**

- ROR (vaccin associé rougeole-oreillons-rubéole) _____
- Vaccin conjugué contre le pneumocoque _____
- Vaccin conjugué contre le méningocoque de type c _____
- Varicelle _____

18 mois - 5^e série de vaccins**Date (a/m/j)**

- Diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, Haemophilus influenzae de type b (Hib) _____
- ROR (vaccin associé rougeole-oreillons-rubéole) _____

De 4 a 6 ans**Date (a/m/j)**

- Diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite _____
- Varicelle (si l'enfant n'a pas encore eu la maladie) _____

11 ans (6^e année)**Date (a/m/j)**

- Vaccin conjugué contre le méningocoque de type c (s'il n'a pas encore été administré) _____
- Vaccin contre l'hépatite B (2 doses, si le vaccin n'a jamais été administré) _____
- Varicelle (si l'enfant n'a pas encore eu la maladie) _____

14 ans (9^e année)**Date (a/m/j)**

- Tétanos, diphtérie, coqueluche _____

Quoi faire si votre enfant souffre d'une réaction à la suite d'un vaccin

Il est possible que votre enfant fasse un peu de fièvre et soit irritable pendant quelque temps après avoir été vacciné. Voici quelques mesures à prendre pour le soulager.

En cas de fièvre :

- Allaitez votre enfant plus longtemps qu'à l'habitude ou, s'il boit des liquides autres que le lait maternel, donnez-lui à boire en quantité plus importante.
- Retirez-lui tout vêtement superflu.
- Donnez-lui un médicament pour faire tomber la fièvre (voyez les pages 14 et 15 pour plus de détails).
- Donnez-lui un bain tiède.

Si votre enfant pleure plus qu'à l'habitude ou se plaint de douleurs au bras où à la jambe où le vaccin a été administré :

- Prenez-le dans vos bras pour le rassurer.
- Maintenez-le dans une position verticale.
- Appliquez une compresse froide à l'endroit où le vaccin a été administré.
- Donnez-lui un médicament pour le soulager (voyez les pages 14 et 15 pour plus de détails).

Si votre enfant développe un petit œdème au bras ou à la jambe où le vaccin a été administré :

- L'enflure peut persister de 1 à 4 semaines, mais finira par disparaître et n'est pas douloureux. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Si votre enfant est en proie à une réaction grave :

- Appelez votre infirmière en santé publique, votre médecin ou la ligne BC NurseLine.
- Signalez la réaction à l'infirmière en santé publique ou au médecin ayant administré le vaccin avant que celui-ci ne reçoive un autre vaccin, quel qu'il soit.
- Consignez les détails de cette réaction à la page 19 de ce carnet.

Pour toute question concernant une réaction à un vaccin, appelez votre infirmière de santé publique, votre médecin ou la BC NurseLine.

Les médicaments pour soulager la douleur et la fièvre

Il existe deux types de médicaments pour ramener la température de votre enfant à la normale ou pour soulager sa douleur. Il s'agit de l'acétaminophène et l'ibuprofène. L'acétaminophène est le médicament recommandé que vous pouvez donner à votre enfant après la vaccination.

Quelques marques de médicaments à base d'acétaminophène :

- Tempra
- Tylenol
- Atasol
- Abenol

L'ibuprofène (Advil) peut parfois être administré, mais uniquement sur l'avis de votre médecin.

Voyez la page 15 pour de l'information concernant la dose d'acétaminophène à donner à votre enfant.

Ne donnez pas d'aspirine ni de médicament contenant de l'acide acétylsalicylique (AAS) à votre enfant. Un enfant ou un adolescent à qui on fait prendre un médicament contenant de l'acide acétylsalicylique risque de contracter une maladie du foie très grave appelée syndrome de Reye.

Tableau de posologie de l'acétaminophène

Âge	Poids		Dose unique d'acétaminophène
	kg	lb	
0-3 mois	2.7 à 5.4	6 à 11	40 mg
4-11 mois	5.5 à 7.9	12 à 17	80 mg
12-23 mois	8.0 à 9.9	18 à 23	120 mg
24-36 mois	11.0 à 15.9	24 à 35	160 mg
4-5 ans	16.0 à 21.9	36 à 48	240 mg
6-8 ans	22 à 26.9	49 à 60	320 mg

Le dosage de l'acétaminophène varie selon la marque de médicament que vous achetez. Il est recommandé de toujours lire avec attention les indications sur l'emballage afin de donner la bonne quantité de médicaments à votre enfant. Vous pouvez faire appel à une infirmière en santé publique ou au médecin afin qu'il vous conseille sur la quantité qui convient le mieux pour votre enfant.

Rappelez-vous:

- d'administrer de l'acétaminophène toutes les 4 à 6 heures ; ne pas dépasser 5 doses par 24 heures.
- d'évaluer la quantité de médicament en fonction du poids de votre enfant. Si vous ne connaissez pas le poids de votre enfant, donnez-lui la dose correspondant à sa catégorie d'âge.

Examens de l'ouïe, de la vue et examen dentaire

Veillez vous adresser à votre unité de santé publique pour savoir à quel endroit sont offerts ces examens dans votre région.

Examen de l'ouïe (nouveau-né)

Date : _____ Effectué par : _____

Résultat : _____

Examen dentaire (avant l'âge de 12 mois)

Date : _____ Effectué par : _____

Résultat : _____

Examen de la vue

À l'âge de six mois, les yeux de votre enfant devraient vous sembler « droits » et regarder simultanément au même endroit. Les bébés manifestant des symptômes tels qu'un regard erratique ou affligé de strabisme (yeux qui louchent) devraient être vus par un spécialiste de la vue sans tarder (optométriste ou ophtalmologiste).

Date : _____ Effectué par : _____

Résultat : _____

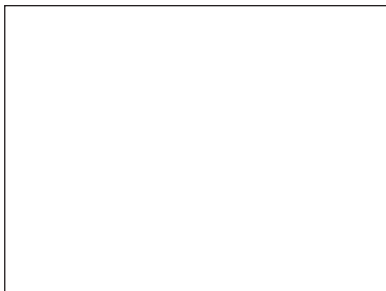
Pour un enfant en sécurité

- Utilisez un siège d'auto ou un siège d'appoint chaque fois que bébé monte en voiture, même pour de courtes distances. Pour en savoir plus, visitez le www.childseatinfo.ca (en anglais).
- Couchez toujours l'enfant sur le dos lorsque vous le mettez au lit (jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour se retourner tout seul).
- Gardez les édredons, oreillers, jouets en peluche et éléments de literie rembourrés hors du lit.
- Protégez votre enfant contre la fumée secondaire.
- Vérifiez toujours la température de l'eau du bain avant d'y placer votre bébé.
- Vérifiez régulièrement les rappels de produits en visitant le www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index_f.html, ou en composant le 1 866 662-0666.
- Restez toujours près de votre enfant lorsqu'il mange, qu'il est dans son bain ou qu'il est près de l'eau.
- Sachez quoi faire si votre enfant s'étouffe; assurez-vous que la gardienne ou les personnes qui en prennent soin en votre absence le savent aussi.

- Évitez de faire chauffer le biberon au micro-ondes.
- Installez des détecteurs de fumée partout où l'enfant est susceptible de dormir.
- Protégez bébé ou les enfants contre les coups de soleil.

Pour en savoir plus sur la santé et la sécurité des enfants, consultez les guides *Baby's Best Chance*, *Toddler's First Steps*, le *BCHealthGuide*, ou les fiches santé de la Colombie-Britannique. Vous pouvez aussi appeler votre infirmière de santé publique, votre médecin ou la *BC NurseLine*.

Notes



Timbre de Bureau de santé

Le Ministry of Health (ministère de la Santé) de la Colombie-Britannique s'engage à faire la promotion de l'allaitement maternel et de la protection de la santé des mères et de leur bébé. L'allaitement maternel seul est recommandé pour les premiers six mois de vie de votre enfant, parce que le lait maternel est le meilleur aliment qui soit pour assurer une croissance optimale. À six mois, on peut commencer à présenter graduellement à l'enfant des aliments solides nutritifs (en portant une attention particulière à leur teneur en fer), tout en poursuivant l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans, ou plus.

